

BANQUE DE MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Mardi 31 mars 2015

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») a eu lieu dans le Presentation Hall de L'Académie de BMO, à Toronto, en Ontario, le mardi 31 mars 2015 à 9 h 30 (heure locale).

Conformément aux règlements de la Banque, Robert Prichard, président du Conseil de la Banque, a présidé l'assemblée et Barbara Muir, secrétaire générale de la Banque, a agi à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le président souhaite chaleureusement la bienvenue aux actionnaires et ouvre l'assemblée en remerciant les deux membres sortants, Robert Astley et Bruce Mitchell, pour les bons services qu'ils ont rendus à la Banque. Il présente ensuite les dirigeants de la Banque sur la tribune : M. William Downe, chef de la direction, M. Tom Flynn, chef des finances, M. Simon Fish, conseiller général et M^{me} Barbara Muir.

Le président fait remarquer que des membres du Conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction de la Banque sont présents dans la salle. Il déclare ensuite que l'avis de convocation à l'assemblée a été dûment donné, conformément à la *Loi sur les banques* et que les actionnaires présents ou représentés par procuration constituent le quorum. Il déclare que l'assemblée est donc valablement constituée aux fins des délibérations sur toutes les questions dont elle peut être dûment saisie, puis il nomme M. Steve Gilbert et M^{me} Sonia Ciavaglia, représentants de la Société de fiducie Computershare du Canada, à titre de scrutateurs de l'assemblée. Le président de l'assemblée indique également que les représentants suivants des auditeurs des actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., sont présents : M. Reinhard Dotzlaw, M. Naveen Kalia et M. Bill Thomas.

PROCÉDURES

Le président résume les procédures à suivre dans le cadre du déroulement de l'assemblée. Il mentionne également que le sous-titrage codé est offert aux malentendants et que l'assemblée est diffusée en direct dans les deux langues officielles sur Internet. Il présente ensuite l'ordre du jour de l'assemblée et commente les énoncés prospectifs et les mesures financières non conformes aux PCGR.

ALLOCATION DU CHEF DE LA DIRECTION

Dans son allocution aux actionnaires, M. Downe discute de la position actuelle de la Banque et passe en revue les résultats de l'exercice 2014 ainsi que le changement dans la position concurrentielle de la Banque au cours de la dernière décennie. M. Downe parle ensuite des occasions d'affaires que la Banque est en voie de concrétiser, y compris les projets d'avenir, le positionnement en matière de croissance aux États-Unis, la différenciation dans l'espace numérique et le maintien du Service à la clientèle comme priorité absolue dans tout ce que fait la Banque.

PROCÉDURES SUPPLÉMENTAIRES

Le président examine les procédures supplémentaires à suivre dans le cadre de l'assemblée et annonce que le vote sur toutes les questions nécessitant un vote des actionnaires sera effectué par voie électronique. À l'égard du mécanisme de vote électronique, le président de l'assemblée procède à une simulation à l'intention des actionnaires et des fondés de pouvoir présents appelés à voter par voie électronique.

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014 ET RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES

Le président de l'assemblée mentionne le rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, dont un exemplaire a été transmis aux actionnaires avant l'assemblée. Il mentionne que les états financiers de l'exercice se trouvent aux pages 123 à 189 du rapport annuel.

Le président indique que le rapport des auditeurs reproduit à la page 121 du Rapport annuel 2014 de la Banque est réputé avoir été lu.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président de l'assemblée présente les 11 candidats au renouvellement du mandat d'administrateur et les 2 nouveaux candidats, M. Martin Eichenbaum et M^{me} Lorraine Mitchelmore, qui posent leur candidature à titre d'administrateur pour la première fois. À cet égard, il passe en revue leur expérience et leurs antécédents respectifs.

Il remercie les administrateurs actuels pour les services rendus à la Banque et souligne la contribution des quatre présidents des comités du Conseil (Philip Orsino, Ronald Farmer, Martha Piper et Don Wilson III) et de la présidente du Conseil d'administration de la Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal, Christine Edwards. La candidature des 13 personnes suivantes est proposée (et appuyée) aux fins d'élection à titre d'administrateurs de la Banque pour un mandat prenant fin à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou à l'élection ou la nomination de leur successeur :

Janice M. Babiak	Eric La Flèche
Sophie Brochu	Lorraine Mitchelmore
George A. Cope	Philip S. Orsino
William A. Downe	Martha C. Piper
Martin S. Eichenbaum	J. Robert S. Prichard
Christine Edwards	Don M. Wilson III
Ronald H. Farmer	

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis leur demande d'exercer leurs droits de vote.

NOMINATION DES AUDITEURS DES ACTIONNAIRES

La motion suivante (dûment faite et appuyée) est présentée à l'assemblée :

QUE le cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. soit nommé en tant qu'auditeurs de la Banque pour le prochain exercice.

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis leur demande d'exercer leurs droits de vote.

RÉSOLUTION CONSULTATIVE SUR LA DÉMARCHE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DES CADRES

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'approbation de la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres, qui est décrite en détail à la page 6 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'assemblée.

La motion suivante (dûment faite et appuyée) est présentée à l'assemblée :

IL EST RÉSOLU, à titre consultatif et non en vue de diminuer le rôle et les responsabilités du Conseil d'administration, que les actionnaires acceptent la démarche en matière de rémunération des cadres décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction distribuée avant l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de 2015.

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis leur demande d'exercer leurs droits de vote.

PROPOSITIONS DES ACTIONNAIRES

Le président de l'assemblée indique que le point suivant à l'ordre du jour porte sur les trois propositions des actionnaires énoncées aux pages 50 à 54 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Les motions suivantes sur les trois propositions soumises par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (« MÉDAC ») sont présentées à l'assemblée par sa représentante, M^{me} Michelle Bussièrès, qui formule également à l'assemblée les arguments en faveur de chacune d'entre elles :

Proposition n° 1

QUE la Banque adopte une politique sur la rémunération de ses hauts dirigeants comprenant le recours annuel au ratio d'équité comme barème de fixation de la rémunération dans le but d'assurer les actionnaires que sa stratégie de rémunération pour les hauts dirigeants est juste et équitable.

Proposition n° 2

QUE le conseil d'administration abolisse, sur une période de cinq ans, les options d'achat d'actions comme moyen de rémunération et les remplace par une formule de rémunération axée sur la performance à long terme de l'institution.

Proposition n° 3

QUE la Banque divulgue, à la prochaine assemblée annuelle, la politique qu'elle entend adopter afin d'éviter d'être à nouveau poursuivie pour des pratiques commerciales et tarifaires abusives sur le marché des cartes de crédit.

Après la présentation de chaque motion, le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis leur demande d'exercer leurs droits de vote. Il rappelle aux actionnaires que la position et une recommandation du Conseil pour chacune des trois propositions ont été énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations, dont des exemplaires ont été fournis aux personnes présentes à titre de référence.

En ce qui concerne la proposition des actionnaires n° 1, M. John Mountain, un représentant de Placements NEI (NEI), s'adresse à l'assemblée pour l'informer que NEI ne peut pas soutenir pleinement la proposition en raison de préoccupations quant à la mesure verticale précise proposée. En dépit de ce qui précède, il souligne le problème persistant de NEI en matière de disparité salariale, et sa promotion pour une rémunération équitable et une modération quant à la rémunération des dirigeants. Il a toutefois remercié la Banque pour sa disposition à s'engager et pour les démarches entreprises récemment dans le but de divulguer l'utilisation des comparaisons verticales dans la prise de décisions en matière de rémunération.

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Le président demande aux scrutateurs de faire rapport sur les résultats du scrutin. M. Gilbert annonce les résultats du scrutin, qui se trouvent à l'annexe A, laquelle fait partie du présent procès-verbal.

Le président de l'assemblée déclare que les 13 candidats proposés aux postes d'administrateur de la Banque sont élus, que le cabinet d'audit KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est nommé comme auditeurs des actionnaires de la Banque pour le prochain exercice, que la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des dirigeants est approuvée et que les propositions des actionnaires n° 1, n° 2 et n° 3 sont rejetées.

QUESTIONS DES ACTIONNAIRES

Le président de l'assemblée déclare ensuite la période des questions des actionnaires ouverte. Divers actionnaires ou fondés de pouvoir posent des questions et formulent des commentaires, auxquels il est répondu, sur les sujets suivants : sensibilité des bénéfices de la Banque à une chute des prix du secteur immobilier et à la faiblesse des prix du pétrole; préoccupations quant à la déflation; logistique de l'assemblée annuelle des actionnaires; capacité de la Banque à tirer parti de la faiblesse des prix du pétrole; régimes enregistrés d'épargne invalidité et vieillissement de la population canadienne; utilisation des anciens principes comptables généralement reconnus (PCGR) par rapport aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président de l'assemblée remercie toutes les personnes qui ont assisté à l'assemblée. L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare que l'assemblée est levée.

Confirmé

Président de l'assemblée

Vérifié

Secrétaire

LISTE DES ANNEXES

Annexe A Résultats du scrutin

**RAPPORT REQUIS
PAR LE RÈGLEMENT 51-102
RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE**

Dest. : Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Comme le requiert l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, le texte qui suit décrit les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») tenue le 31^{er} mars 2015 et, comme ces votes ont eu lieu par voie de scrutin secret, le nombre et le pourcentage des votes exprimés pour ou contre chacune de ces questions et le nombre d'abstentions. Chacune des questions mentionnées ci-dessous est plus amplement décrite dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui ont été postés aux actionnaires avant l'assemblée annuelle et qui peuvent être consultés à l'adresse www.bmo.com/relationinvestisseurs.

Le conseil d'administration et la direction de la Banque ont recommandé que les actionnaires votent POUR l'élection à titre d'administrateur de chacun des 13 candidats dont le nom figure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, POUR la nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque, POUR la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres et CONTRE les propositions d'actionnaires 1 à 3.

1. Élection des administrateurs

Un scrutin secret a eu lieu aux fins de la tenue d'un vote sur chaque résolution relative à la nomination de chacun des 13 candidats suivants à titre d'administrateur de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où son successeur sera élu ou nommé. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Candidat	Votes pour		Abstentions de vote	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Janice M. Babiak	252,282,606	99.50%	1,257,830	0.50%
Sophie Brochu	251,683,665	99.27%	1,857,105	0.73%
George A. Cope	251,390,840	99.15%	2,148,825	0.85%
William A. Downe	251,936,826	99.38%	1,583,945	0.62%
Christine A. Edwards	252,389,215	99.55%	1,151,310	0.45%
Martin S. Eichenbaum	252,047,829	99.42%	1,472,695	0.58%
Ronald H. Farmer	251,968,359	99.39%	1,552,364	0.61%
Eric R. La Flèche	252,060,691	99.42%	1,460,080	0.58%
Lorraine Mitchelmore	252,169,709	99.47%	1,351,062	0.53%
Philip S. Orsino	251,118,610	99.05%	2,400,764	0.95%
Martha C. Piper	251,922,530	99.37%	1,588,836	0.63%
J. Robert S. Prichard	251,303,674	99.13%	2,216,374	0.87%
Don M. Wilson III	252,194,111	99.48%	1,321,582	0.52%

2. Nomination des auditeurs des actionnaires

Un scrutin secret a eu lieu sur la nomination du cabinet KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeurs de la Banque pour l'exercice 2015. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Abstentions de vote	
Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
265,278,192	97.86%	5,810,700	2.14%

3. Résolution consultative sur la rémunération des cadres

Un scrutin secret a eu lieu sur la résolution consultative portant sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre	
234,190,985	92.37%	19,344,679	7.63%

4. Proposition d'actionnaire n° 1

Un scrutin secret a eu lieu sur la proposition d'actionnaire portant sur le « rapport sur la rémunération ». Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre		S'abstenir
7,954,892	3.17%	242,884,437	96.83%	2,687,492

5. Proposition d'actionnaire n° 2

Un scrutin secret a eu lieu sur la proposition d'actionnaire portant sur les « options d'achat d'actions ». Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre		S'abstenir
13,391,981	5.34%	237,318,145	94.66%	2,820,826

6. Proposition d'actionnaire n° 3

Un scrutin secret a eu lieu sur la proposition d'actionnaire portant sur les « pratiques commerciales en regard des cartes de crédit et responsabilité sociale ». Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre		S'abstenir
7,807,367	3.11%	243,007,529	96.89%	2,717,849

Le 31^{er} mars 2015.

Banque de Montréal

Par : /s/ Barbara M. Muir
 Barbara M. Muir
 Secrétaire générale